

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conforme l'annexe III du règlement (EU) Nr. 305/2011 22

Pour le produit **EP Coating HCR**

Ref. nr. 31201-02

Code d'identification unique du produit type:

EN 13813: SR – AR1 – B 1,5 – IR4

Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément l'indentification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

Numéro de charge: voir l'emballage du produit

Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

EN 13813: 2002

Chape en résine synthétique (SR) pour usage à l'intérieur

Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Grouttech (Pays-Bas), Industrieweg 51, 8071 CS Nunspeet

Grouttech (Belgique), Rue Victor Bocqué 11, 9300 Alost

Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

non relevant

Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performance du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 4 (usage à l'intérieur)

Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

non relevant

Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Niveau d'épreuve	Spécifications techniques harmonisées
Résistance au feu	E _{fl}	Systeem 4	EN 13813: 2002
Dégagement substances corrosives	SR		
Perméabilité à l'eau	NPD		
Résistance à l'usure	AR1		
Adhérence	≥ B 1,5		
Résistance aux chocs	IR4		
Isolation contre bruits de contact	NPD		
Absorption acoustique	NPD		
Isolation thermique	NPD		
Résistance chimique	NPD		

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour le fabricant et en son nom par:

R.P. Wiedemeijer, directeur

Alost , Mars 2023

